



Compte rendu du conseil de l'IMB du 12 avril 2024

Étaient présents :

Abdessamad Barbara, Anissa Bellaassali, Christian Bonatti, Sylvain Carrozza, Rémi Coulon, Thibaut Duboux, Xavier Dupuis, Daniele Faenzi, Samuel Herrmann, José-Luis Jaramillo, Christian Klein, Taro Kimura, Gwénaél Massuyeau, Lucy Moser-Jauslin, Anne-Laure Thiel, Goia Vago.

Ordre du jour :

1. Informations du Directeur.
2. Approbation du compte-rendu du Conseil du 5 février 2024.
3. Demande d'association de chercheur(s) à l'IMB.
4. Demande de postes MCF et PR pour 2025.

1. Informations du Directeur

L'IMB organisera du 2 au 6 juin 2025 le Congrès SMF à l'uB. Il s'agit du projet que Thomas Dreyfus avait déjà à Strasbourg et qu'il poursuit à Dijon avec l'accord de la SMF, d'Abderrahim Jourani et de Gwénaél Massuyeau. Le comité d'organisation de ce congrès est constitué de : Sylvain Carrozza, Thomas Chambrion, Rémi Coulon, Thomas Dreyfus (organisateur principal), Samuel Herrmann, Abderrahim Jourani, Christian Klein, Lucy Moser-Jauslin, Gwénaél Massuyeau, Patrick Tardivel, Michele Triestino, Lukas Woike.

L'ensemble des domaines de la section 25 et 26 sera concerné. Certaines sessions parallèles seront choisies par ce comité. Il s'agit de l'évènement phare de l'IMB pour l'année 2025. C'est un honneur pour l'IMB de pouvoir accueillir ce congrès. Les activités du SAFT pour l'organisation de cet évènement devront être anticipées bien en amont. La SMF a envoyé une liste pour le choix des conférenciers pléniers.

L'EUR EIPHI reconduit ses appels d'offre jusqu'en 2028 ; une enveloppe de 2,2 millions d'euros est encore disponible. L'IMB pourra ainsi de nouveau déposer des projets EUR EIPHI. Le reliquat 2022 ne sera pas versé car si l'on prend en compte la dotation de l'IMB depuis 2018 (date de la création de l'EUR), il semblerait que l'IMB ait perçu une somme plus importante par rapport à d'autres structures.

Notre laboratoire s'était vu appliqué un malus car parmi les projets déposés, les demandes de subvention pour de l'équipement étaient inexistantes ou d'un montant trop faible. Cette année, ce malus a été revu à la baisse, à la faveur de l'IMB. L'enveloppe de 180 k€ dont l'IMB disposait (avec application du malus) pour cette année était insuffisante pour inclure trois projets. De ce fait, Sylvain Carrozza et Michele Triestino ont accepté de retirer leur projet. Gwénaél Massuyeau les encourage à le redéposer l'année prochaine. Aussi, deux projets ont été présentés à la région cette semaine : OCTAVIA (Hervé Cardot), MATEIT (Christian Klein).

Deux financements spécifiques du CNRS ont été obtenus : Maxime Fairon a obtenu un PEPS JCJC de 4 k€ et Taro Kimura un financement pour son projet intitulé « Algèbre Quantique et Gravité Quantique » (AQQQ) dans le cadre du programme interne blanc 2024 CNRS (MITI) pour des montantes de 15 k€ en 2024 et 10 k€ en 2025.

Gwénaél Massuyeau rappelle qu'il est important que les chercheurs et enseignants-chercheurs essayent de trouver des sources de financements propres, car cela permet de réduire le nombre de demandes « Grandes missions » et contribue ainsi à « soulager » les dépenses du laboratoire sur subventions d'Etat.

Lors de la réunion avec l'INSMI du lundi 6 avril, différents sujets ont été abordés dont l'éco-responsabilité. L'INSMI a insisté sur l'importance pour les unités de produire un bilan carbone. Ce bilan sera demandé notamment lors de la prochaine évaluation de l'HCERES. Gwénaél Massuyeau a communiqué aux référents « éco-responsabilité » du laboratoire les recommandations transmises par l'INSMI. Il laisse le comité « éco-responsabilité » juger de la nécessité ou pas de mettre à jour la charte éco-responsabilité. Les unités qui ont déjà produit leur bilan carbone ont fait le constat que les fluides impactaient fortement ce bilan, en particulier le chauffage. Il rappelle que chacun doit faire un effort dans la réduction du bilan carbone de l'IMB en pensant à éteindre : lumières, chauffages et ordinateurs avant de quitter son bureau.

Lors de cette réunion, Christophe Delaunay (Directeur adjoint scientifique de l'INSMI) est aussi intervenu longuement sur la parité et les difficultés à atteindre le niveau de parité en mathématiques. Cet institut a une politique claire quant au recrutement des CR et DR dans le respect de la parité. Il convient d'être très vigilants notamment sur la parité lors des recrutements futurs des EC, avec l'objectif suivant : atteindre 1/3 de collègues femmes en sections 25 et 26. Si sur les 6 derniers recrutements aucune femme n'a été recrutée, une pénalité de -6% sera appliquée sur la dotation récurrente du CNRS.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil du 5 février 2024

Aucune modification du compte-rendu du conseil du 5 février 2024 n'est demandée par les membres du conseil qui l'approuve à l'unanimité.

3. Demandes d'association de chercheur(s) à l'IMB

Gwénaél Massuyeau présente deux demandes d'association au laboratoire. Il rappelle que, depuis cette année, et à la demande des services centraux de l'uB, une convention doit être établie pour chaque chercheur associé.

Daniele Faenzi présente la demande de Grégoire Menet. Ce dernier a effectué un post-doctorat à l'IMB financé par le bourse Brunella. Il a ensuite poursuivi des activités de recherche financées par des contrats en France et à l'étranger. Actuellement enseignant dans le secondaire à Amiens, il continue parallèlement la recherche. Il a d'ailleurs un projet en cours avec Daniele Faenzi. Il souhaiterait donc être chercheur associé dans notre unité.

Lucy Moser-Jauslin aimerait savoir la raison du choix de l'IMB comme laboratoire de rattachement.

Daniele Faenzi répond qu'il était chercheur associé à Lille depuis peu mais désormais ses réelles collaborations scientifiques sont au sein de notre unité.

Gwénaél Massuyeau rappelle qu'un rapport scientifique sera systématiquement demandé pour les demandes (ou renouvellements) pour l'obtention du statut de chercheur associé.

Grégoire Menet avait déjà complété sa convention de chercheur associé sans demande de modifications.

Mais, celle-ci était restée en attente le temps d'avoir la réponse à sa candidature de MCF à l'IMB. N'ayant pas obtenu de poste d'EC, il confirme sa demande d'association et finalisera la convention en cas d'acceptation de sa demande pour son association à l'IMB.

Le conseil vote favorablement à l'unanimité moins une abstention.

Gwénaél Massuyeau présente la 2^{ème} demande d'association, celle d'Adrien Dubouloz qui a été récemment promu DR au Laboratoire de Mathématiques et Applications (LMA) de Poitiers. Il poursuit ses activités scientifiques avec l'IMB (encadrement de doctorant et de post-doctorants déjà sur place à Dijon, utilisation de son contrat ANR géré par l'IMB, etc.) Actuellement, il encadre un doctorant qui vient de Milan, Krishna Vijayalakshmi, en attendant de trouver un nouveau directeur de thèse à l'IMB (dossier suivi par l'école doctorale ; on note qu'aucune mention au sujet d'encadrement de thèses n'est faite dans la convention de chercheur associé proposée par le Pôle Recherche de l'uB). Aussi, Adrien Dubouloz sollicite son association à l'IMB en accord avec le directeur du laboratoire LMA de Poitiers.

Christian Bonatti précise que ce DU pourrait ne pas accepter qu'Adrien Dubouloz indique l'adresse de l'IMB sur ses publications.

Selon Gwénaél Massuyeau, l'adresse du LMA doit apparaître en première position mais, si Adrien Dubouloz souhaite ajouter celle de l'IMB en deuxième position, il en aura la possibilité s'il obtient le statut de chercheur associé. Cela fera l'objet d'une discussion par la suite.

Adrien Dubouloz propose une modification à sa convention de chercheur associé à la page 3, paragraphe 4.2 au sujet des « *Activités interdites* ». A la place de « *Le chercheur associé ne peut pas être porteur d'un programme de recherche* » il propose la phrase suivante : « *Le chercheur associé ne peut déposer de demande de financement dans le cadre des dispositifs de soutien de l'établissement ou porter des projets de recherche au nom de l'uB* ».

Le conseil vote favorablement à l'unanimité pour cette demande moins une abstention.

4. Demande de postes MCF et PR pour 2025

Gwénaél Massuyeau rappelle que chaque année, lors des DOM, l'IMB doit faire ses demandes de postes d'EC et de BIATSS qui transitent par l'UFR en charge de les prioriser. Actuellement, deux collègues EC sont en situation de disponibilité : il s'agit de Franz Chouly et de Soyong Moon. Franz Chouly a très récemment obtenu un poste en Uruguay. L'IMB n'a pas pour le moment de nouvelles récentes quant au renouvellement de disponibilité de Soyong Moon, qui doit se faire chaque année.

Par ailleurs, il apparaît dans le fichier transmis par les services centraux de l'uB qu'Hervé Le Ferrand partira à la retraite le 1^{er} mai 2025. Un poste de MCF en section 25 pourra donc être demandé pour la rentrée 2025. Il sera mis dans le « pot commun » et fera l'objet d'une discussion afin de voir si ce poste continuera à être rattaché à l'équipe SPOC, ou bien sera rattaché à une autre équipe et quelle en sera la thématique de recherche. L'idée serait, dans l'immédiat, de prévoir un profil plus large en sections 25 et 26 en gardant le slogan de l'IMB : « Fondements, Interactions, Applications ». Cela permettra de laisser plus de temps à l'IMB pour réfléchir et échanger sur ce poste.

Lucy Moser-Jauslin précise qu'il faudra justifier les modifications apportées au profil, expliquer pourquoi ce dernier a été affiné.

Gwénaél Massuyeau ajoute que l'argument du rapprochement entre les équipes et entre les thématiques pourrait être avancé.

Samuel Herrmann pense que l'IMB a là l'opportunité de demander un chapeau sur ce poste, dans l'équipe

SPOC. Il rappelle que l'IMB « a perdu » deux postes de PR celui de Franz Chouly et celui de Jean-Baptiste Caillau. Si l'IMB a des chances de « récupérer » le poste de Jean-Baptiste Caillau, la saisie de cette opportunité n'aura pas lieu d'être. Dans le cas contraire, l'IMB pourrait ne pas demander le poste d'Hervé Le Ferrand pour avoir celui de Jean-Baptiste Caillau.

Gwenaël Massuyeau serait d'accord sur le principe en demandant un profil très ouvert. Il envisage de retourner aujourd'hui le tableau des DOM à l'UFR, en y ajoutant le poste de Jean-Baptiste Caillau qui a « disparu » du fichier transmis par les services centraux de l'uB. Il transmettra ensuite le profil des postes après les vacances de printemps. Samuel Herrmann, en tant que Directeur de Département, se chargera de mettre à jour le profil enseignement.

Gwenaël Massuyeau rappelle que le poste de J.-B. Caillau est gelé depuis 2017 et que, chaque année, lors des DOM, l'IMB le redemande. Il sera donc demandé encore cette année, même si la gouvernance a clairement fait entendre que les postes gelés (lors du plan de redressement financier de l'université) avaient très peu de chances d'être un jour remis au concours. L'IMB a besoin d'un poste PR 26 avec une responsabilité au niveau du MIGS. Il échangera avec la Vice-Présidente recherche pour lui expliquer, avec de forts arguments, que, s'il n'est à nouveau pas possible de « dégeler » le poste de J.-B. Caillau, alors l'IMB demandera à la place une CPJ. Il propose de faire le même profil « Statistique appliquée et mathématiques pour la santé ». Il demandera à revoir cette fiche de poste où les thématiques suivantes seront mises en avant : machine learning, IA et sciences de la santé.

Selon Samuel Herrmann, faire le choix d'une CPJ pourrait poser problème car les volumes horaires d'enseignement que faisaient Franz Chouly et Hervé Le Ferrand ne seront pas remplacés. Gwénaël Massuyeau répond que cette éventuelle CPJ ne serait pas là pour « remplacer » les postes de F. Chouly ou d'H. Le Ferrand mais bien celui, gelé, de J.-B. Caillau. D'après Samuel Hermann, l'idéal serait de demander un chapeau sur le poste d'Hervé Le Ferrand pour obtenir un PR et, si Franz Chouly ne renouvelle plus sa disponibilité, il sera possible pour l'IMB de rendre le chapeau pour obtenir rapidement un poste PR.

Abdessamad Barbara serait très favorable pour une demande de CPJ.

Après discussions, Gwénaël Massuyeau présente la proposition qu'il souhaiterait soumettre au vote : redemander le poste PR 26 de Jean-Baptiste Caillau et parallèlement, soit durant les DOM ou via l'envoi d'un courriel, faire une demande de CPJ. Aussi, il conviendra de rédiger la fiche de poste PR 26 de manière à avoir, le cas échéant, la possibilité de la transformer très rapidement pour une CPJ. L'intitulé du profil « Statistique appliquée et mathématiques de la santé » étant attractif, il serait conservé. Il est important de bien conserver la prise de responsabilités pour le master MIGS.

Le conseil vote pour cette proposition à l'unanimité moins 1 abstention.

Aussi, Gwénaël Massuyeau demandera à Hervé Cardot et à Christian Klein de revoir cette fiche de poste PR 26 pour la modifier si besoin avant de lui envoyer.

Quant au poste de MCF 25 de l'équipe SPOC, il propose d'en rédiger la fiche de poste durant les prochaines vacances avec un profil très large, comme il a été convenu dans ces discussions. Samuel Herrmann modifiera un peu le profil enseignement. Cette fiche sera ensuite envoyée aux membres du conseil durant les vacances de printemps avant transmission à l'UFR.

Le conseil vote pour cette proposition à l'unanimité moins une abstention.

5. *Divers*

Lucy Moser-Jauslin informe les membres du conseil de l'ouverture de la campagne relative au programme COFUND jusqu'au 28 avril. Les EC et chercheurs de l'IMB peuvent déposer une demande de financement de thèse pour un étudiant s'ils ont un co-financement. L'étudiant concerné aura également à déposer un dossier.

Gwénaél Massuyeau rappelle qu'il a envoyé les projets de thèses pour les bourses ministérielles. Une AG devra être organisée et suivie d'un conseil de laboratoire, pour classer les candidatures aux demandes de bourses ministérielles. Il propose et fixe la date du 24 mai lors de cette séance.

La séance est levée à 11h50.